

# L'ECHO DE MANDEREN

*Rétrospective 2014*



Janvier 2015

# MAIRIE DE MANDEREN

---

**ADRESSE :**

5, route de Tunting  
57480 MANDEREN  
Tél/fax : 03.82.83.83.06

**HEURES D'OUVERTURE :**

Lundi : 18h à 20h  
Jeudi : 14h à 16h

**E-mail :** mairiemanderen@hotmail.fr

**Internet :** <http://www.manderen.fr>

Secrétariat : Nathalie Husinger

Ouvrier communal : Michel Sultano

**ECOLES :**

Ecole maternelle à Manderen	Tél : 03.82.83.27.43
Ecole primaire à Launstroff	Tél : 03.82.83.32.68
Ecole primaire à Merschweiller	Tél : 03.82.83.21.23
Ecole primaire à Ritzing	Tél : 03.82.83.30.20

**PERISCOLAIRE :**

Espace colombiers	Tél : 03.82.56.74.60
-------------------	----------------------

Rue du Stade  
57480 Manderen

**LOCATION DE SALLES :**

Espace colombiers s'adresser en mairie  
Chalet "Am Bruhl" s'adresser à Mme KICHENBRAND Jacqueline

---

# LE MOT DU MAIRE

Chères Manderenoises, chers Manderenois,

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je suis heureux de vous adresser mes meilleurs vœux de Bonheur, de Santé et d'Epanouissement pour cette nouvelle année.

Une nouvelle mandature s'est ouverte avec une équipe municipale partiellement renouvelée. Quelques mois après l'échéance électorale de ce printemps, je veux à nouveau vous dire combien votre confiance nous honore et nous oblige. Permettez-moi de voir dans le résultat des urnes, le signe d'une certaine reconnaissance du travail accompli depuis 2008.

A mes collègues qui ont cessé leur mandat, j'exprime mes remerciements pour leur dévouement envers notre collectivité.

Les femmes et les hommes qui composent votre nouveau conseil municipal sont d'ores et déjà pleinement engagés à votre service et pour le bien de la commune. Ils ont à cœur de travailler dans l'intérêt général. Le collectif est notre force.

Les années qui s'ouvrent ne seront pas de tout repos : réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat qui nous obligent dès maintenant à penser à l'action publique autrement. Il faudra faire aussi bien avec moins de moyens. Alors en bon Manderenois, je ne vous promettais pas de trouver « le veau d'or » mais simplement de redoubler de créativité et d'énergie pour défendre notre commune. La ruralité a de l'avenir et de nombreux atouts, j'en ai l'intime conviction. On peut a fortiori conduire des actions peu coûteuses qui améliorent grandement la vie de nos concitoyens.

Innovons, croyons en l'avenir : il sera ce que nous voudrons bien construire ensemble dans nos collectivités, nos entreprises, nos associations et nos familles.

Restons rassemblés autour de nos valeurs communes. A l'heure où notre République est quelques fois chahutée, où des relents de haine, de rejet de l'autre, de populisme refont surface, il faut sans cesse rappeler que ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise, que le « vivre ensemble » l'emporte toujours sur nos singularités, que la fraternité prime sur nos différences.



Restons rassemblés pour construire ce bel avenir commun car :

*« Seul, on marche plus vite. Ensemble, on marche plus loin. »*

Encore très belle année 2015 à toutes et à tous.

Le maire,  
Régis Dorbach

# LE MOT DU MAIRE

## ACTIONS REALISEES OU DEMARREES DEPUIS MARS 2014

### ❖ Travaux

- Inauguration des travaux « Rue du château » et rues attenantes en présence de M. Blanchet
- Route de Ritzing : prévue de longue date, la réfection de 200m de chemin a été réalisée.
- Traitement charpente église : 15 000 €
- Début des travaux « rue du Lavoir » et « rue de la Fontaine »

### ❖ Evènements/Communication

- Création site internet (avec actualisation continuelle des informations)
- Terrain lagune : Achat des terrains Jolivalt pour la construction de la station de traitement des eaux usées.
- 14 juillet : le feu d'artifice a été financé par la commune, après la défection du département due aux restrictions budgétaires de celui-ci !!!
- 1<sup>er</sup> prix Moselle fleurie – 1<sup>er</sup> prix commission arrondissement : merci à Yvonne et Michel.
- Mandern : anniversaire des 25 ans du jumelage.
- 11 Novembre : cérémonie très émouvante pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la grande guerre, avec les enfants chantant la Marseillaise et la fanfare allemande jouant les hymnes nationaux et européens.

### ❖ Divers

- Réforme des rythmes scolaires : a été mise en place sur les 4 communes du RPI en septembre 2014 ainsi qu'une offre d'accueil loisir pendant les petites et grandes vacances.
- Chasse : convention de chasse négociée de gré à gré avec les loueurs des 2 lots. Le conseil, représentant les intérêts de la commune ainsi que ceux des propriétaires fonciers, a tenu son rôle lors des négociations avec les 2 parties, ce qui se traduit par une différence minimale de la rémunération des propriétaires sur les deux lots.

## PREVISIONS 2015

### ❖ Travaux

- Assainissement : appel d'offres en cours
- Mise aux normes des bâtiments communaux : mairie, école, salle
- Finalisation des travaux « Rue du lavoir » et « fontaine »

### ❖ Evènements/Communication

- Fusion des corps de sapeurs-pompiers de Mandern et Ritzing avec comme chef de corps : M. Niedercorn Eric. La caserne de Mandern sera le lieu de stockage du matériel.
- Carte communale : finalisation prévue dans les prochaines semaines.

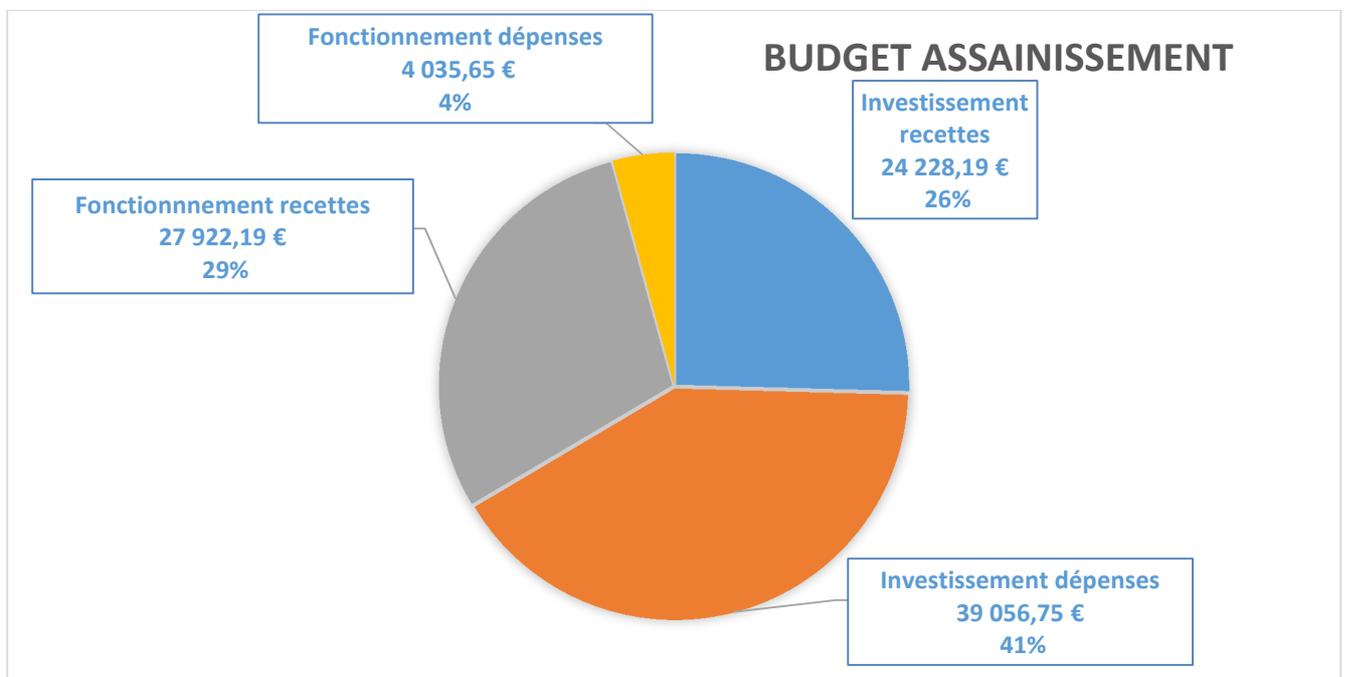
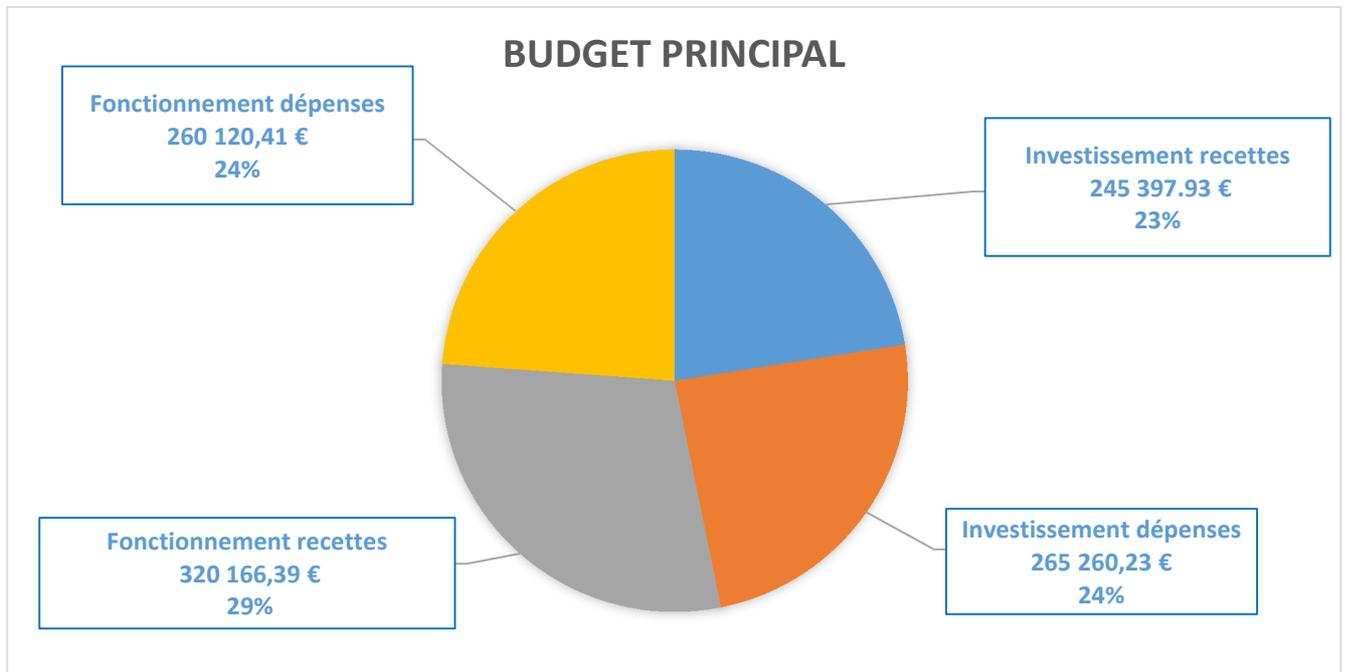
### ❖ Divers

- Gestion de la salle : création d'un comité de gestion ou régie communale (appel aux volontaires)
- RPIC avec Merschweiller, Ritzing et Launstroff : étude en cours pour la construction d'un groupe scolaire à Mandern avec les autres communes de regroupement.

*Merci à M. Blanchet pour sa disponibilité lors des manifestations, inaugurations, installation du chef de corps avec le Colonel Tarillon, le Commandant Felten, remise de médailles pompiers, subventions, problèmes transports scolaires, accueil visite au château, et toujours une réponse aux questions posées.*

**Bonne retraite Jean-Marie**

# CHIFFRES 2014



# ECOLE MATERNELLE

Avec des effectifs stables, 40 élèves répartis en 2 classes, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions à l'école maternelle qui regroupe les enfants de Launstroff, Manderen, Merschweiler, et Ritzing.

Un changement au niveau de l'équipe pédagogique est à noter.

Madame Jacqueline Kichenbrand, aide maternelle, quitte son poste et c'est Mademoiselle Anaïs Alesch qui lui succède.

Mademoiselle Alesch travaille à l'école uniquement le matin. Elle participe à l'encadrement des enfants du périscolaire durant la pause méridienne et occasionnellement le soir.



## PETITS MOYENS



Enseignante :  
Astride Mellinger

Aide maternelle :  
Anaïs Alesch  
Effectif : 22  
(11 petits et 11 moyens)



## GRANDS



Enseignant :  
Richard Fiack

Aide maternelle :  
Marie-Claire Winterstein  
Effectif : 18 grands

Yvonne Schamper accompagne les enfants dans le bus du ramassage scolaire.

# PERISCOLAIRE

Le périscolaire poursuit ses activités avec la participation d'une trentaine d'enfants encadré par Muriel, Directrice, Jonathan et Anaïs qui a rejoint l'équipe d'animation à la rentrée 2014.

Depuis septembre :

Un accueil est proposé le mercredi après-midi, mais le faible nombre d'enfants participants à cette activité amène les 4 communes à réfléchir quant au maintien de cette offre.

Un « accueil de loisirs » est également proposé à la semaine lors des petites vacances, soit 09 au 13 février 2015 et pour la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de printemps ainsi qu'en été.

Renseignements et inscription au périscolaire dès le 5 janvier 2015.

**NB : la mise en place de cet accueil reste conditionnée par le nombre suffisant d'inscriptions.**





**Atelier Nature**  
**Atelier cirque**  
**Parc de jeux**  
**Atelier Scientifique**  
**visite de la maison de la nature**  
**Jeux sportifs du moyen-âge**

Espace « Le Colombier »  
 Rue du Stade  
 03.82.56.74.60 / 06 79 53 63 90  
 periscolaire.manderen@pep57.org  
 www.pep57.org

**Inscription** (Fiche d'inscription à rendre à la directrice de l'accueil périscolaire avant le 15/01/2015)

**Nom de l'enfant :** .....

**Prénom de l'enfant :** .....

**Date de naissance de l'enfant :** .....

**Nom du responsable :** .....

**Téléphone du responsable :** .....

**Forfait choisi avec dates :** .....

---

**Ateliers proposés tout au long de la semaine**

**Ateliers nature**  
*Réalisations d'activités créatives et artistiques.*  
*Découverte de la faune et de la flore*  
*à travers des activités ludiques et sensorielles.*

**Visite de la maison de la nature du Pays de Sierk**

**Atelier scientifique**  
*Réalisation d'expériences*  
*afin de redécouvrir le monde qui nous entoure.*

**Atelier jeux sportifs du Moyen-âge**  
*Découverte de la soule, jeu de paume, la crosse...*

**Atelier cirque**  
*Initiation aux arts du cirque et clownesques.*

**Journée dans un parc de jeux**

**Et pour les plus petits :**  
*Éveil corporel*  
*Contes animés*  
*Jeux chantés*

FORAITS	QF : inférieur à 500	QF : de 500 à 850	QF : supérieur à 850
Forfait 2 jours	28 €	29 €	30 €
Forfait 3 jours	41 €	43 €	44 €
Forfait 4 jours	54 €	57 €	58 €
Forfait 5 jours	68 €	70 €	73 €

Création communication PEP57 : www.pep57.org / Ne pas jeter sur la voie publique

Accueil Périscolaire Manderen  
 Du 9 au 13 février 2015  
 Ouvert de 7h30 à 18h30

Enfants  
de 3 à 11 ans

Accueil Périscolaire Manderen  
 Du 9 au 13 février 2015  
 Ouvert de 7h30 à 18h30

Enfants  
de 3 à 11 ans

# AMICALE DES POMPIERS



*L'année 2014 vient de se terminer et le bilan reste très positif pour les sapeurs-pompiers de Manderen. Au cours de l'année passée, il y a eu 33 interventions d'effectuées et aucun refus de départ. Parmi ces 33 interventions, nous sommes intervenus sur un accident de voiture, un feu de voiture, deux feux de friches, cinq interventions pour destruction d'insectes dont une a nécessité l'utilisation d'une grande échelle venue du centre de secours de Yutz, un sauvetage d'animaux et enfin 23 secours à la personne. Ce qui représente un nombre important d'interventions pour le centre.*

*2014 fut aussi l'année des 25 ans de services de notre Chef De Corps, le Caporal-Chef Nidercorn Eric, qui reçut en février une médaille pour ses années de services avec l'espoir qu'il en fasse encore un bon nombre à nos côtés. Ce fut aussi l'année pour le Sapeur Leuck Stéphane d'être nommé Caporal. En juillet, la jeune Pfeiffer Mylène a décidé de rejoindre ses trois frères au sein du corps. Elle est la première femme pompier à Manderen et met donc fin à des décennies de total masculinité dans notre centre. Enfin, le corps a accueilli un nouveau jeune sapeur-pompier en la personne de Sultano Noah.*

*L'année 2015 sera elle aussi celle du changement car au premier janvier, le Caporal-Chef Nidercorn Eric et le Caporal-Chef Pfeiffer Cédric ont été nommés Sergent. De plus le corps accueille le Sapeur Breit Romain venu de Merschweiler et qui s'est installé dans notre village. Nous lui souhaitons la bienvenue.*

*Enfin 2015 pourrait être l'année d'un grand événement, car un projet de fusion est en cours entre le centre de Manderen et celui de Ritzing.*

*Avant de conclure, nous voulons vous remercier toutes et tous d'avoir à nouveau été aussi généreux lors de notre traditionnelle vente de calendriers, ainsi que de votre présence à notre fête du 14 juillet malgré une soirée de mondial de foot.*

*Sur ces mots, le corps ainsi que l'Amicale des Sapeur-Pompier de Manderen vous souhaitent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour l'année à venir.*



Rédacteur : PFEIFFER Mickael

# JS MANDEREN

La JS Manderen tient à remercier tous les participants à " l'après-midi du ragout de sanglier" ainsi que tous ses sponsors :

Ets STREIT, Garage Nidercorn, Plâtrerie Schmidt, Boulangerie Hilt, MT Projet, Marc TRITZ,

qui ont énormément contribués pour les nouvelles tenues vestimentaires.

Nous sommes actuellement à la mi- saison et à la 4<sup>ème</sup> place du classement avec 6 matchs gagnés et 3 matchs perdus.

Le club des jeunes Horizon 2000 se porte très bien, avec 100 licenciés.

Le comité et les joueurs du club souhaitent une bonne année à tous.



**Apicool** est un club **Connaître et Protéger la Nature** affilié à une fédération nationale d'éducation à la nature. Apicool est aussi membre du réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Lorraine (le GRAINE).

Son axe de travail principal est donc de faire mieux connaître la nature qui nous entoure.



C'est pourquoi, Apicool, par exemple, anime des clubs nature en famille dans des communes et, depuis sa création en 2009, propose des anniversaires dans la nature « at home ». L'idée est d'emmener les enfants prendre un grand bol d'air tout en s'amusant avec les copains et découvrir la nature à côté de chez soi. On aime à aller découvrir des espèces remarquables ailleurs, des animaux somptueux d'autres contrées et on oublie que se cachent ici ou là des petites bêtes tout à fait extra. Tiens, et si je vous parlais de la guêpe de feu...non, chut, pas tout de suite.

La nuit est aussi un superbe terrain de jeu et pour les plus de 9 ans, l'anniversaire au crépuscule, c'est de l'adrénaline positive, plus fort que le *laser games*.

Bon, et en plus, c'est pour la santé... C'est pas moi qui le dit.

Les enfants du regroupement connaissent aussi Apicool pour ses projets dans les écoles, qu'il s'agisse de la création de petits îlots de nature sauvage, la découverte des transporteurs de pollen et dernièrement des abeilles solitaires. Ils devraient me revoir en ce début d'année 2015 pour une toute nouvelle aventure.

Les abeilles sont au cœur de la plupart de nos projets que nous construisons avec des communes, des entreprises, des associations, tous ceux qui souhaitent préserver un peu de beauté et du vivant de nos paysages, de nos forêts, tous ceux qui se souviennent et qui ont aimé ramasser des têtards, attraper des papillons (mais où sont-ils ?), offert de jolis bouquets de fleurs sauvages à leur maman, tailler des bouts de bois, faire des cabanes dans la forêt (et qui voudraient que ça continue...)

Pour son engagement, Apicool a obtenu en 2014 la reconnaissance du ministère du Développement Durable pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité.

Mais cette Stratégie Nationale ne deviendra une belle rivière que grâce aux actions locales où chacun peut trouver sa place. Apicool est engagé pour et auprès des enfants de notre commune et des communes avoisinantes. Nous vivons dans un très bel endroit. C'est une chance et une responsabilité à côté de laquelle nous ne devons pas passer.



*Apicool propose des tarifs anniversaires privilégiés pour les enfants du regroupement (70 euros).*

Karine

Fondatrice, présidente et aujourd'hui animatrice de l'association Apicool 06 03 56 68 90

[karine@maindanslapatte.eu](mailto:karine@maindanslapatte.eu) [www.apicool.org](http://www.apicool.org)

Nous sommes aussi sur facebook.

# LES AINES

## Club des Aînés

Une trentaine d'ainés de Manderen se retrouvent tous les 2ème jeudis du mois d'octobre à mai à l'espace Colombiers pour une après-midi récréative avec jeux de société: Cartes, dominos, scrabble,... le tout agrémenté de gâteaux et café.

Ils partagent cet espace en fin d'après-midi avec la jeunesse du péricolaire

Ces rencontres sont organisées sous la houlette de Danielle Berger, Colette Nidercorn, Geneviève Weiter et Robert Berger.

Si vous souhaitez partager ce temps de convivialité, vous serez les bienvenus

## Repas des Aînés

Le dimanche 14 décembre 2014, 35 personnes se sont retrouvées, non pas au restaurant « Le Mensberg » mais à l'Espace Colombiers pour le traditionnel repas organisé par la municipalité.

Pour autant la bonne humeur était au rendez-vous.

Une pensée pour les « jumeaux » qui ont pris une retraite bien méritée.



# JUMELAGE



Les municipalités de Mandern et Manderen se sont retrouvées le 19 octobre 2014 pour célébrer l'anniversaire du jumelage entre les deux communes. Le jumelage a été scellé le 28 mai 1989 dans la halle Schweitzer, même jour que l'inauguration de notre terrain de tennis devenu multisports.

L'anniversaire d'un jumelage est un temps de mémoire et d'avenir pour nos deux communes qui ont développé une amitié sincère au-delà des aspects formels et du caractère officiel de celui-ci.

Nos rencontres sont à chaque fois des moments de joie partagée qui se déroulent dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive.

L'anniversaire d'un jumelage c'est aussi un temps de mémoire pour honorer 25 années de vie commune et pour officiellement remercier tous ceux qui en sont les fondateurs et surtout ceux qui au quotidien contribuent à faire vivre ce jumelage.

Enfin c'est également un temps d'avenir, avec le devoir de transmettre un héritage, pour assurer la pérennité de nos relations pour les générations actuelles et futures, et construire pour eux, au-delà de nos propres frontières une réelle « citoyenneté européenne »

Le 25<sup>ème</sup> anniversaire ne doit pas être un aboutissement, mais un élan pour de nouvelles relations, pour bâtir ensemble un avenir encore plus riche en découverte et en amitié.



# COMMEMORATION 11 NOVEMBRE



La commémoration du 11 novembre a revêtu, cette année, un caractère particulier. La municipalité de Mandern conviée à cet évènement, a répondu à cette invitation avec la présence d'environ 80 personnes. Ce n'est pas sans émotion que les deux élus ont déposé une gerbe au monument aux morts.



Les enfants ont rappelé les noms des personnes décédées et disparues des deux côtés de la frontière sous l'œil attentif des doyens des deux communes et de la population des deux villages en souhaitant que nos peuples ne soient plus jamais confrontés à de telles horreurs.

Tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif déjeunatoire à l'Espace Colombiers.



# EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Concours départemental « Je fleuris la Moselle »



Grâce au travail assidu d'Yvonne et de Michel, Manderen, après avoir obtenu le deuxième prix en 2013, s'est vu attribuer en 2014 le premier prix du concours départemental « Je fleuris la Moselle » catégorie 3 : commune de 401 à 700 habitants.

Madame Henriette GLOWACKI, s'est vue attribuer le 9<sup>ème</sup> prix dans la catégorie 2 « habitations sans espaces verts ».



# TRAVAUX

## Enfouissement des réseaux à Tunting et Stiesling



## Traitement de la charpente de l'église



## Déneigement



Après le 1<sup>er</sup> prix de fleurissement, voilà Michel en plein déneigement dimanche 1<sup>er</sup> février 2015

# SITE INTERNET

Le conseil municipal met à votre disposition un site internet sur lequel vous trouverez les informations concernant la vie de la commune (compte rendu du conseil, arrêtés municipaux, information sur l'école et le périscolaire, information sur les associations locales....) mais également diverses informations pratiques (horaires déchetterie, horaires perception, CC3F, impôts, .....

Un lien direct avec la messagerie de la mairie vous permet de nous contacter pour toute demande ou information.

Le site est mis à jour régulièrement, alors n'hésitez pas à le consulter.

Adresse du site : [www.manderen.fr](http://www.manderen.fr)



## PV Réunion commission chasse Le 13 octobre 2014

Présents :

**DORBACH Régis**, maire de Manderen

**JOYEUX Robert**, conseiller désigné par le conseil municipal

**TRITZ Olivier**, conseiller désigné par le conseil municipal

**SITTER Ghyslaine**, receveur municipal

**SONTOT Bernard**, lieutenant de louveterie et représentant de la Direction Départementale des Territoires

**SAILLET Patrice**, Fédération Départementale des chasseurs et Fond Départemental d'indemnisation sanglier

**SCHAAL Patrick**, Office National des Forêts

Présentation des projets de lots pour la période 2015-2024

Suppression de l'enclave sur le lot n°1

Problème de la parcelle qui est divisée entre les deux lots. Cette division se fait dans la diagonale M. Saillet propose de séparer cette parcelle en supprimant la diagonale pour raison de sécurité (cela permettrait d'éviter un couloir étroit au sud de la parcelle)

M. Schaal précise que les lots semblent cohérents et suggère de laisser la parcelle en totalité sur le lot 1 qui est déjà séparé par une réserve.

Proposition de clauses particulières :

- Surface régime forestier à indiquer
- Etat actuel du gibier : constat semis chêne, cerisier quasi absent du fait des dégâts chevreuil. Conseil de faire une demande de plan de chasse afin d'attribuer si besoin des bagues supplémentaires
- Protection des plantations dans les lots : protection individuelle voir engrillagement
- Signaler sentier PDI PR par 21-26-27 sur le lot 1

Manderen, le 15 octobre 2014





Département de la  
Moselle  
Arrondissement de  
THONVILLE  
Nombre de conseillers  
élus  
11  
Nombre de conseillers  
en fonction  
11

**COMMUNE DE MANDEREN**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 30 OCTOBRE 2014**

**Sous la présidence de Régis DORBACH, Maire**

Membres présents : Chantal LELLIG, Robert JOYEUX adjoints  
Robert BERGER, Mark RITZEN, Gilbert SCHLENCK, Joël WEITER, Christophe  
BECKER, Olivier TRITZ, Germain SCHWEITZER,  
Membres excusés : Patricia SOLANILLA

Nombre de suffrages exprimés : 10      contre : 00      abstention 00

**49/2014 OBJET : RENOUELEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE 2015-2024**

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des instructions règlementaires sur la location des chasses communales pour la période du 02 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024, décide que :

- Le produit de la location de chasse sera réparti entre les propriétaires, chaque année, au prorata de la superficie de leurs terrains suite à la consultation des propriétaires en date du 1<sup>er</sup> septembre 2014
- Constate que Mme SCHWEITZER née ENTINGER Marie-Paule a réservé le droit de chasse sur une superficie de 30 hectares
- Accepte comme base d'adjudication le cahier des charges type proposé par M. le Préfet de la Moselle, Préfet de la région Lorraine
- Fixe à 803 ha 71 environ, la contenance totale des terrains à soumettre à la location
- Divise le territoire soumis à la location en 2 lots

Suite à la réunion de la commission communale de la chasse en date du 13 octobre 2014 et après lecture du procès-verbal de ladite réunion et de ses conclusions :

Le conseil municipal décide de procéder à la location de gré à gré des deux lots de chasse concernés à savoir :

**LOT 1** superficie de 404 ha 93a environ dont 74 ha 57 a de forêts, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de gré à gré avec M. HUBERT François, ancien adjudicataire de ce lot pour un loyer annuel de 5 918.60 €.

**LOT 2** superficie de 398 ha 78 a environ dont 81 ha 63 a de forêt, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de gré à gré avec l'Association des Chasseur du Meinsberg, représentée par son président M. KICHENBRAND Michel, ancien adjudicataire pour un loyer annuel de 6 036.98 €

Le Conseil Municipal décide d'ajouter au cahier des charges les clauses suivantes :

- Interdiction de pose de poison, sauf autorisation spéciale de la Préfecture
- Après signature de la convention de location de gré à gré dans les trois mois un plan global du lot avec détail du nombre et emplacement des miradors et égrainoirs devra être fourni au service forestier de l'ONF afin de faire un bilan et d'obtenir une autorisation de maintien en l'état faute de quoi l'ONF se réservera le droit de modifier le dispositif actuel afin de ne pas nuire aux peuplements forestiers. Pour chaque suppression ou rajout, une autorisation devra être délivrée par l'ONF afin de ne pas nuire aux peuplements et de mieux gérer les unités cynégétiques.
- Une copie du procès-verbal concernant l'affectation du produit de la chasse sera jointe à la présente.

Pour copie conforme à l'original,  
Manderren, le 31 octobre 2014  
Régis DORBACH  
Maire



# ETAT CIVIL

## NAISSANCE



24 juin 2014

CARENTZ Raphaël

## BAPTEME REPUBLICAIN



26 Juillet 2014

KICHENBRAND Milan

## DECES

14 février 2014

BETTEMBOURG épouse BERKO Lucie

23 mars 2014

BEREND épouse SCHNEIDER Irma

23 juillet 2014

TINTINGER Ferdinand



## NOUVEAUX ARRIVANTS



M. et Mme PFEIFFER Cédric et leur fils Noah  
Mme WEITER Marie Christine  
Mme IHRIG Karin et M. MAJERUS Alain  
Mme BECKER Diana et M. LALLEMENT Geoffroy  
et les enfants Constant, Thalie et Mayana  
Mme WASCHAU Elzbieta

3 Chemin du Lavoir  
3 Rue des Jardins  
1 Rue Neuve  
  
14 Rue Principale  
24 Route de Tunting